



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail :justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°002/JUST/2025

JUSTICIA ASBL CONDAMNE L'ATTAQUE DU SIEGE DE L'ASSEMBLEE PROVINCIALE DU HAUT-KATANGA PAR LES MILITANTS DE L UDPS

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement basée en RDC, est préoccupée par la dégradation de la situation sécuritaire et sociale dans la province du Haut-Katanga au regard l'attaque du siège de l'Assemblée Provinciale par une dizaine des militants du parti au pouvoir Union pour la Démocratie et le Progrès Social, UDPS en sigle.

En effet, ce mercredi 08 janvier 2024, des militants de l'UDPS, parti politique du Président de la République Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, ont investi l'avenue du 30 juin pour s'en prendre aux députés provinciaux en session extraordinaire se rapportant à l'interpellation du Vice-gouverneur de la Province du Haut Katanga sur base de la lettre du 06 janvier 2025 n°001/P/AP/H-KAT/2025 du Président de l'Assemblée Provinciale, l'Honorable Michel KABWE MWAMBA.

Tout porte à croire que cette interpellation viserait à entendre le Vice-gouverneur Monsieur KAZEMBE CHULU au sujet de la désaffectation et la vente d'une partie du lac Kipopo aux particuliers, au moment où il assumait les fonctions de Maire de la ville de Lubumbashi.

‘L'instrumentalisation des militants des partis politiques pour empêcher une institution provinciale indépendante de faire son travail comme le prévoit la constitution de la République est inacceptable’, a déclaré Me Timothée MBUYA, Président de JUSTICIA Asbl.

Pour disperser les manifestants, les éléments de Police Nationale Congolaise ont dû recourir à l'usage des gaz lacrymogènes. Ils auraient dû aussi arrêter ces militants et les déférer devant les instances judiciaires compétentes pour être poursuivis selon la rigueur de la loi comme c'est souvent le cas lors des manifestations des partis politiques de l'opposition.

C'est donc ici le lieu, pour JUSTICIA Asbl d'inviter les services de sécurité dont la Police Nationale Congolaise ainsi que les autorités judiciaires à faire preuve d'impartialité dans le traitement des cas de vandalisme des militants des partis politiques car la politique de deux poids deux mesures est contre-productive dans un pays qui se recherche à consolider ses institutions démocratiques.

JUSTICIA Asbl invite les députés provinciaux du Haut-Katanga à ne pas céder à toute sorte de chantage politique pour exercer leurs attributions constitutionnelles de contrôle des actes pris par les autorités publiques.

Elle demande aux partis politiques dont l'UDPS de ne pas instrumentaliser leurs militants pour empêcher les institutions provinciales à accomplir leur mission.

Elle invite en outre la Police Nationale Congolaise à cesser de faire de distinction lorsqu' il s'agit d'encadrer les manifestations des partis politiques.

Fait à Kinshasa, le 08 janvier 2025

Pour JUSTICIA Asbl

Maitre Timothée MBUYA

Président

